



# COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

## MODALITES DE RECOURS

**1.** Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**2.** L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

**3.** La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

**4.** Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

\*\*\*\*

Procès-verbal N°03

Réunion Plénière du mercredi 22 mars 2023

---

Président : M. Gilles ERMANI

---

Présents : MM.C. COLOMBO, A.TALEB, J. GRAGLIA, L. CAPPATTI, C. CASTROFLORIO, Y. SIAD, A. MARY, J. NUCERA, A. MORETTI, L.LEPORATI, J. BELCADI, J.BARLOZZI, L.CHABANE et Mme B. GIURAN.

---

Excusés : MM. W. HOENIG, J. THAON, L. LUNGERI, C. STRAMACCIONI, L. CONIGLIO, A. MARINSALTI, S. CHILOTTI, V. CHAIX, L. GIULIANO, Fadil DARRAZ, P. BISTARELLI, Joe MURRIS, Foed DARRAZ, Bilel. BOULAHYA.

---

Assiste : M. J. ALEXANDRE.

---

### **Début de la séance : 19h00**

Le Président souhaite la bienvenue aux membres de la CDA présents pour cette troisième plénière, les remercie pour leur travail effectué depuis le début de la saison 2022/2023.

Le président passe à l'ordre du jour après avoir fait approuver le PV N°2 de la plénière du 15/12/2022.

Le président nous informe de sa pensée très émue à l'attention de son épouse Lucette décédée brutalement le 3/01/2023. Toutes nos condoléances pour Claude STRAMACCIONI dont la maman vient de décéder ainsi qu'à l'attention de Joffré GRAGLIA qui vient de perdre sa grand-mère.

Au rayon des mauvaises nouvelles, un nouvel arbitre agressé en la personne de NELSON Andrew.

Malheureusement vingt- cinq arbitres ont été reçus en CDA.

### **1 – CORRESPONDANCE**

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

### **2 – DEPARTEMENT TECHNIQUE**

Les deux dernières se sont déroulées du 19 au 22 décembre 2022 à Nice (14 validés) et à Cannes (dix validés).

Le président remercie chaleureusement les formateurs initiateurs qui ont animés les six FIA prévues au final.

Le 18/02/2023 en matinée rassemblement de nos jeunes arbitres stagiaires au Stade de la Plaine en collaboration avec l'OGCNice et sous l'impulsion de Sébastien CHILOTTI en présence d'une quarantaine de stagiaires.

Afin de préparer les potentiels candidats jeunes Ligue, la CDA a mis en place des observations sur le terrain pour une dizaine de jeunes arbitres de District dès le mois de septembre 2022.

Une nouvelle promotion d'écussons d'arbitres est prévue le 17/05/2023 dont le parrain se nomme Laurent CONIGLIO avec une quinzaine de récipiendaires prévus.

Le président tire sur la sonnette d'alarme, après avoir constaté le nombre important d'arbitres indisponibles tous les week-ends, avec souvent des indisponibilités de dernière minute compliquant la tâche du département désignations.

Un tour de table traditionnel ou chaque membre de la commission a pu s'exprimer occasionnant des échanges très bénéfiques pour le futur de notre arbitrage.

### **3 - DEPARTEMENT DESIGNATIONS**

Le département désignations se retrouve toujours en difficulté de par les indisponibilités trop nombreuses, et les absences de dernière minute.

**Fin de séance : 21h30**

Le Président de la CDA :  
M. Gilles ERMANI